

vérité et aux assertions faites par d'autres ministres. Autant qu'il me souvient, M. l'Orateur, je n'ai jamais vu ce reporter, et j'affirme que je n'ai pas été interviewé à ce sujet.

M. LAURIER : *olontiers, je fait des excuses à l'honorable ministre et je le prie de croire que, à l'avenir, je n'ajouterai foi à aucun rapport publié dans un journal conservateur.

Quelques VOIX : Ecoutez ! écoutez !

M. FOSTER : Dès que les honorables membres de la gauche auront fait trêve à leur hilarité provoquée par cette illusion, je crois qu'il me sera permis de crever cette vessie, en déclarant que malheureusement pour le bonheur de cette interprétation de la cause, le rapport de l'entrevue n'a pas été publié dans un journal conservateur.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Dans quel journal a-t-il été publié ?

M. FOSTER : Attendez un peu, et je suis convaincu que les honorables membres de la gauche vont faire preuve de cette aimable logique et de ce concours d'opinion au sujet de ce journal, qui caractérise généralement leurs déclarations concernant d'autres aspects de leur politique.

Après cela l'honorable député a parlé des élections partielles qui ont eu lieu le 17 avril, et il a fait de son mieux pour en tirer gloire, à son profit comme à celui de son parti. Entr'autres choses il s'est vanté de l'élection de M. Dobell, dans la ville de Québec ; et pour affirmer la victoire de son parti et de sa politique il a lu les principaux articles du programme adressé aux électeurs par M. Dobell, dans lequel l'honorable député a lu mot pour mot, article pour article, ce qui a été dans l'ensemble la croyance et la foi politiques du parti libéral-conservateur durant les treize ou quatorze dernières années.

L'honorable député dit que M. Dobell est en faveur du développement de notre commerce avec l'étranger. C'est également ce que veut et ce qu'a voulu le parti libéral-conservateur ; mais à chaque effort tenté par le parti libéral-conservateur pour augmenter notre commerce avec l'étranger, par la construction de grandes lignes de chemins de fer pour ouvrir et développer les ressources du pays, sans lesquelles nos produits ne pourraient atteindre les marchés étrangers—à chaque effort tenté par ce parti pour subventionner de grandes lignes de steamers pour établir des communications promptes et régulières avec les grandes nations commerciales du monde—mon honorable ami et ses partisans s'y sont opposés de toutes leurs forces, dans cette chambre ; et toutefois, il a l'aplomb de réclamer M. Dobell comme partisan de sa politique, parce que M. Dobell se déclare avec beaucoup de raison, en faveur du développement de notre commerce avec l'étranger, lequel a toujours augmenté sous le régime libéral-conservateur ; lequel commerce extérieur, sous le régime des honorables messieurs qui ont eu le pouvoir en mains, de 1874 à 1878, a diminué de \$200,000,000 et plus jusqu'à environ \$154,000,000, et a augmenté de cette faible somme jusqu'à \$250,000,000 sous le régime conservateur. Nous sommes très heureux de voir M. Dobell et nous serons très heureux de voir n'importe quel homme venant ici comme représentant du peuple, faire figurer dans leur pro-

M. FOSTER.

gramme politique un article exprimant le désir d'augmenter le commerce extérieur du Canada, car ce commerce ne peut être augmenté que par le développement et l'accroissement des ressources intérieures et du commerce intérieur de notre pays. L'honorable député dit que M. Dobell a montré sa sympathie pour le parti des honorables membres de la gauche, en déclarant qu'il était en faveur de la réciprocité avec les Etats-Unis sur une base juste et équitable. Ce sont là presque les mots propres qui ont figuré dans le programme du parti libéral-conservateur depuis nombre d'années. Mais M. Dobell n'a pas dit qu'il était en faveur d'une réciprocité illimitée avec les Etats-Unis. Il n'a pas dit qu'il voulait anéantir le tarif entre nous et un pays quelconque en créant des droits différentiels équivalant à la prohibition contre tous les autres pays du monde en rapports commerciaux avec le Canada. Et quoique M. Dobell ait déclaré qu'il serait favorable à l'abaissement des taux du tarif, dans la mesure du possible, en respectant les intérêts du pays, nous ne voyons pas dans cette déclaration, et je ne crois pas qu'on puisse y trouver la preuve qu'il favorise le libre-échange tel qu'il existe en Angleterre.

Mais, M. l'Orateur, le ton de mon honorable ami a été doux, et pour lui, je dirais presque soumis dans sa critique jusqu'à ce moment. Mais il s'est armé pour l'occasion et il a repris son ancienne vigueur lorsque par un heureux hasard, son esprit s'est rallumé à l'idée de la crise. A l'instant le courage du cheval de bataille s'est réveillé et il a montré de la vigueur pour exposer la terrible position dans laquelle le Canada se trouve plongé. Il a essayé de démontrer que nous sommes dans une crise des plus pénibles de l'histoire du Canada, que d'un côté nous sommes écrasés par une dette nationale qui paralyse notre vitalité, et d'un autre côté par les taxes qu'il nous faut imposer pour répondre aux dépenses du pays. Et il a conclu en disant que le tarif protecteur et le principe de la protection étaient la cause de tout le mal qui a ruiné le pays et a amené la crise actuelle. Mais, chose assez curieuse, immédiatement après il reconnaît qu'il est impossible d'éviter des époques de crise. Mais il a exprimé, et exprimé d'une manière erronée, s'il me permet de le dire, les principes du parti libéral-conservateur, par qui la politique nationale a été inaugurée. Nous n'avons pas dit que s'il y avait lieu d'instituer cette politique, que s'il y avait raison de la maintenir, cela comportait qu'elle était assez puissante pour préserver un pays de la crise, assez puissante pour conjurer ces périodes de crises qui passent sur le monde entier, quel que soit le système fiscal, quelle que soit la politique des gouvernements. Non, M. l'Orateur, c'est là une exagération dont les libéraux-conservateurs ne sont pas coutumiers. Mais ce qu'ils affirment, et ce en quoi leur position est inexpugnable au point de vue de la saine raison et de la bonne théorie, inexpugnable au point de vue de l'expérience du Canada et d'autres pays, c'est que la politique nationale—en tant que appliquée à notre pays—a diminué la force et l'effet des périodes de crises, a maintenu le pays en bonne condition, et lui a conservé sa force durant quatre années de crise commerciale plus profondes et plus étendues par leurs conséquences, et causant des souffrances plus graves et plus répandues que toute autre période de crise durant les vingt-cinq dernières années de l'histoire des nations commer-